

Un cas d'entente sémitique

Les Juifs étaient-ils originairement une horde vagabonde d'Arabes du désert qui s'étend entre l'Égypte et la Syrie ? Cette horde, s'étant multipliée, s'empara-t-elle de quelques villages vers la Phénicie ? Rien n'est plus vraisemblable. Leur tour d'esprit, leur goût pour les paraboles et pour le merveilleux incroyable, leur extrême passion pour le brigandage, tout concourt à les faire regarder comme une nation, très nouvellement établie, qui sortait d'une petite horde arabe.

Il y a plus : ils prétendent, dans leur histoire, que des tribus arabes et eux descendent du même père ; que des enfants de quelques pasteurs errants, qu'ils appellent Abraham, Lot, Ésaï, habitérent des contrées d'Arabie. (*)

Voltaire, Dieu et les hommes, œuvre théologique ; mais raisonnable, chapitre XIV.

La collaboration entre Juifs et Arabes, donc entre Sémites, a été peu mise en exergue. Il est vrai que les gérants du Kahal qui sévit en Europe depuis bien plus longtemps que beaucoup ne le pensent ont tout intérêt à faire croire à une opposition viscérale et irrémédiable entre factions sémitiques, pour ce qui n'est en réalité que querelles théologiques, commerciales, et conflits d'intérêts.

Or la réalité est tout autre puisque dans les faits Juifs et Arabes, donc Sémites, se sont toujours entendus concernant la destruction de l'Europe et l'élimination de la race blanche, car comme l'écrivit justement Adolf Hitler dans Mon Combat à propos des Juifs, observation qui peut s'appliquer plus globalement aux Sémites, « [I]l sentit de la solidarité nationale, qui semble si profond chez lui [le Juif], n'est qu'un instinct grégaire très primitif qu'on retrouve chez bien d'autres êtres en ce monde. Il faut remarquer, à ce propos, que l'instinct grégaire ne pousse les membres du troupeau à se prêter mutuellement secours que lorsqu'un danger commun fait paraître cette aide réciproque utile ou absolument nécessaire. [...] Mais sitôt que l'ennemi commun est vaincu, le danger qui les menaçait tous passé, la proie mise en sûreté, la concorde apparente disparaît pour faire place aux dispositions naturelles. Les Juifs ne sont unis que quand ils y sont contraints par un danger commun ou attirés par une proie commune. »

Pour développer sur une manifestation contemporaine de cette opposition factice, citons un des avatars modernes de ce leurre qu'est le pseudo-clivage entre sionisme et antisionisme, bien utile à certains pour leur permettre de « faire carrière », comme il est coutume de dire de nos jours dans nos sociétés de marché, ce dans la droite lignée – ou plutôt la torve courbure – de la mentalité démocratique selon laquelle la politique ne serait qu'un métier, un « boulot » comme un autre, avec ses pots de vin et ses ententes commerciales. Faire carrière grâce à l'antisionisme et au sionisme, c'est précisément ce qu'a

accompli l'acteur de théâtre et marionnette politicard qui occupe actuellement en république antifrançaise le poste nommé par dérision « chef du gouvernement ». En effet, ledit politicard, antisioniste lorsqu'il était maire d'Évry, ce afin de racoler le vote des masses allogènes, est devenu sioniste dès lors qu'il a été question d'être projeté sur le devant de la scène, ce en tant que signe d'allégeance à une certaine communauté – à l'avant-garde de la république selon le même politicard – de laquelle il reçoit ses ordres.

Cette ville [Cordoue], ce royaume [le califat de Cordoue], s'avéra plus favorable que tout autre à ses Juifs. Répartis en petites enclaves dans tout le sud et le centre de la péninsule, ces Juifs de sepharad (le terme désigne l'Ibérie en Hébreu) accueillirent sans réserve leurs nouveaux conquérants. Auparavant, sous les Wisigoths chrétiens, les Sephardim étaient convertis de vive force, parfois même par la violence. Ils étaient maintenant tout à fait prêts à offrir leurs services aux envahisseurs maures et même à former leurs propres milices juives pour se battre contre l'ennemi commun. Ils ne devaient pas regretter leur engagement. Au huitième siècle, le califat omeyyade, gouverné par le clairvoyant Abd al-Rahman et ses héritiers, était bien moins préoccupé par l'orthodoxie religieuse que par la prospérité économique. Certes, les populations juives et chrétiennes devaient être considérées comme des dhimmis selon le droit islamique – à savoir comme des citoyens non-païens, mais néanmoins essentiellement de seconde zone. En tant que tels, ils étaient assujettis à des impôts discriminants, à des zones de résidence et à l'exercice de certaines professions, à des discriminations sociales et même au port de signes vestimentaires distinctifs dégradants. La pratique tendit néanmoins à l'emporter sur la théorie dans les relations entre l'islam et les Juifs. L'Occident percevait les Juifs comme le seul petit groupe d'infidèles intraitables en son sein, alors que, pour les gouvernements islamiques, ils ne constituaient qu'un des divers peuples dhimmis qu'ils avaient conquis et, contrairement aux chrétiens, ils ne représentaient absolument pas de menace irrédentiste latente. En effet, pendant des années, les Juifs demeurèrent de loin la plus petite des communautés non-musulmanes en Espagne : ils représentaient moins d'un pour cent de la population ibérique. Comme ils partageaient la même origine sémitique que leurs nouveaux conquérants, ils n'eurent aucun mal à s'adapter à l'ambiance de l'élite arabe, adoptant la langue de leurs dirigeants, leur régime alimentaire, leur habillement et une grande partie de leur folklore.

Par conséquent, l'administration royale apprit à faire confiance aux Juifs. Même si, à Cordoue, Séville et d'autres villes, ils n'étaient autorisés à résider que dans certains quartiers, elle s'assura qu'ils étaient décemment logés – en règle générale, à portée de vue et sous la protection du palais royal – et que leur liberté de mouvement et leur activité économique n'étaient soumises à aucune restriction. Ils réussirent ainsi à attirer en Espagne des Juifs d'autres pays. Plusieurs milliers de Juifs marocains et égyptiens se joignirent aux Berbères musulmans qui migrèrent en bien plus grand nombre en Andalousie au cours des huitième et neuvième siècles. Pour la plupart, ils n'eurent pas à le regretter. Alors que, dans l'Europe chrétienne, ils étaient limités essentiellement à des activités mercantiles, les Juifs, en Espagne, étaient autorisés à exercer des fonctions bien plus diverses dans la société et dans l'économie. Certains

acquièrent de petites parcelles de terrain et cultivèrent des vergers et des vignobles. Nombreux furent ceux qui devinrent tanneurs, teinturiers, bijoutiers et orfèvres. Aujourd’hui encore, Cordoue, Séville, Saragosse, Malaga et d’autres villes du sud de l’Espagne ont une « place des tanneurs », une « rue des teinturiers », une « allée des cordonniers » ou une « alcaiceria de los judíos » – « bazar juif de la soie ».

Les Séfarades étaient avant tout des marchands en gros. Diadème d’un califat qui était lié au monde sud méditerranéen par un ensemble de lois, de systèmes de poids et mesures et de services de change standardisés, l’Andalousie offrit aux Juifs des opportunités commerciales qu’ils n’avaient plus eues depuis les beaux jours de Rome. Sur la Méditerranée, les marchands juifs contribuèrent largement à l’essor du trafic. En Andalousie, ils furent les premiers importateurs et exportateurs de soie, de cuir, de textiles, de céréales, de fruits, d’épices et de bétail, y compris de « bétail » humain, c’est-à-dire d’esclaves, originaires des Balkans et de Russie occidentale.

De plus, la domination islamique en Espagne offrit encore un autre avantage aux Juifs, tout aussi précieux que la sécurité physique et économique. Ce fut l’autonomie communale. Les Juifs étaient jugés et taxés par un conseil de notables juifs. Leurs contributions étaient versées à la fois à l’impôt collectif payé par les dhimmis et aux services sociaux, éducatifs et de santé des Juifs. La petite communauté juive avait ses propres lois, administrait ses propres tribunaux, faisait appliquer ses propres peines, dans ses propres prisons, remettait même occasionnellement ses criminels aux autorités, pour qu’elles les fassent exécuter. Même si, quant aux jugements qu’ils prononçaient, ces tribunaux juifs locaux dépendirent longtemps largement des responsa – avis juridiques – émises par un « conseil » de talmudistes réverrés qui vivaient à l’autre bout du monde à Bagdad, la juiverie séfarade était devenue au dixième siècle à tous les autres égards primus inter pares dans la vaste dispersion de leur peuple. Au nombre d’environ quatre-vingt-mille, ils apparaissaient comme une classe moyenne aisée, qui connaissait une sécurité quasiment inimaginable pour ceux de leurs congénères qui vivaient dans la chrétienté (1) (2).

Howard M. Sachar, *Farewell Espana: The World of the Sephardim Remembered*, 2013, p. 4-5, traduit de l’anglais par J. B.

(*) L’intuition de Voltaire s’est révélée être juste étant donné qu’il a été prouvé que les Juifs et les Palestiniens descendent originellement du même peuple. Voir Josie Glausiusz, *Blood Brothers: Palestinians and Jews Share Genetic Roots*, <https://www.haaretz.com/science-and-health/palestinians-and-jews-share-genetic-roots-1.5411201>.

(1) N'exagérons rien. Emmanuel Roïdis, dans *La Papesse Jeanne*, qui, plutôt qu'un roman, constitue, selon l'auteur, « une sorte d'encyclopédie narrative du moyen âge et en particulier du IX siècle », encyclopédie bien documentée, écrit : « En ces jours [IXe siècle], dans le sud de la Gaule, les descendants d'Israël, loin d'être opprimés, étaient tout-puissants. L'empereur, qui obtenait d'eux de gros prêts, payait les intérêts de sa dette en leur permettant de faire des convertis parmi ses sujets [...] [L]es Juifs de Lyon se servaient des décrets de l'empereur comme de dents, pour dévorer les chrétiens, tuant leurs cochons, volant leurs enfants, forçant leurs propres esclaves à célébrer le sabbat et à travailler le dimanche, vendant comme du bétail ceux qui leur désobéissaient ou baptisaient leurs enfants et essayant parfois même de convertir au judaïsme les concubines des prélates.

Les pauvres évêques ne cessaient d'adresser des plaintes à l'empereur, les Juifs, de lui envoyer des sacs [d'or]. Mais aux premiers le monarque ne répondait pas et envoyait des soldats aux Juifs, pour qu'ils défendent leurs maisons et forcent leurs débiteurs à payer leur dû, de la même façon qu'aujourd'hui des huissiers chrétiens jettent en prison les débiteurs des Rothschild. Par conséquent, nous accusons injustement notre siècle d'être plus vénal que les précédents. L'or a toujours été le seul dieu adoré dans le monde et les Juifs ses prophètes : en effet, même à cette époque, l'Évangile devait être écrit en lettres d'or pour être digne de vénération. » (Emmanuel Roïdis, *La Papessa Giovanna*, traduit de l'anglais par Filippomaria Pontani, Crocetti Editore, 2003, p. 35-6, traduit de l'italien par B. K.)

« Il s'agit de l'usure abusive, de petites sommes empruntés pour de courtes périodes par les paysans pour acheter semences, outils ou animaux de trait, par les artisans à court de rentrées d'argent, par toutes sortes de petites gens pour faire face à des dépenses exceptionnelles (mariages des filles, achats de vêtements, remboursements d'autres dettes). Ces prêts ressortissaient d'un système et d'un contexte social très différents. Sur ces pratiques et les relations humaines qu'elles provoquaient, l'Histoire nous en a bien informés : le prêteur, usurier dans vergogne, exigeait des taux prohibitifs et, très souvent, confisquait les gages ; c'était généralement un Juif, naturellement rejeté par la communauté urbaine, réduit à mener ses affaires dans l'ombre, à vivre dans un ghetto. Mais, là aussi, l'image est excessive, par manque, jusqu'à ces derniers temps, de véritables recherches.

[...]

Est à revoir, au premier chef, la position sociale des Israélites dans différents pays d'Europe chrétienne. Les communautés juives n'étaient pas forcément exclues, nettement séparées, cantonnées dans une juiverie (le mot de ghetto n'apparaît que plus tard), dans un quartier fermé, en tout cas soigneusement isolé. Dans certaines régions, dans les villes de Provence par exemple, c'était tout le contraire et les Juifs demeuraient presque toujours dans plusieurs secteurs de la cité, parfois dans un proche voisinage avec les chrétiens. L'étude de ces implantations topographiques n'a pas encore été conduite d'une façon précise pour toutes nos villes ; elle ménagerait quelques surprises ...

D'autre part, les Israélites n'étaient pas seulement prêteurs sur gages ; loin de là : nous les trouvons communément petits marchands, négociants de grains et de bétail dans les campagnes, artisans du cuir et des textiles, médecins dans les villes.

Sur le plan des affaires, les prêteurs juifs ne se retranchaient pas de la bonne société chrétienne. Ils collaboraient souvent avec les financiers de la ville ou de simples bourgeois en quête de bons investissements ; à tel point que l'argent prêté par les Juifs provenait communément de familles citadines qui se servaient d'eux comme intermédiaires pour ne pas paraître ouvertement exercer ces activités, pour cacher leurs disponibilités et ne pas payer de taxes sur ces revenus. C'est pourquoi la commune de Sienne décidait, en 1457, que « lesdits Juifs sont tenus de faire connaître tous les citoyens et habitants de la ville qui ont de l'argent placé dans leur presto. » Vers 1480, un chroniqueur de Mantoue soutenait que les banques de prêt tenues par des Israélites appartenaient en fait aux Trottis, grands financiers chrétiens. Lorsque le pape, en 1460, projette d'imposer une taxe de 5 pour cent sur les capitaux des Juifs, le duc de Milan, Francesco Sforza, veut l'en dissuader car ce serait une « charge insupportable » pour ses sujets, puisque « beaucoup de capitaux des chrétiens sont pour lors entre les mains des Juifs ». Imposer les usuriers Juifs reviendrait à faire perdre de l'argent à une « grande et infinie quantité » de chrétiens...

Dans quelques villes d'Italie, les Juifs trouvaient effectivement des protecteurs parmi les grandes familles nobles et tenaient leurs officines d'usurier aux portes mêmes de leurs palais. Ainsi à Florence, où ils souffraient pourtant de la concurrence des « changeurs » de la cité, fort actifs, peu scrupuleux. Neri di Bicci, peintre florentin d'audience modeste et souvent besogneux, empruntait volontiers à toutes sortes de personnes et portait quantité d'objets domestiques en gage (vêtements, ceintures de soie, vaisselle d'argent et bijoux). Dans les années 1450, il se rendait dans l'une des banques de prêt récemment ouvertes par des Juifs dans le quartier de Santa Trinità. Cette « table » d'usurier, prêteur sur gages, était tenue par un homme que l'on appelait l'« Ebreo degli Spini » ; elle était installée, précisément, dans l'une des maisons de la famille noble des Spini. Le registre comptable de ce même peintre, décidément souvent à court d'argent, montre aussi de beaux vêtements laissés en gage chez l'« Ebreo degli Arrigucci » et chez « l'« Ebreo di Borghese ».

[...]

Ces prêteurs sur gages à la petite semaine, exigeaient beaucoup, ils enfreignaient les lois de l'Eglise qui, pensons-nous, ne devait manifester à leur égard aucune tolérance mais les poursuivre de ses foudres. Cependant, ici non plus, l'examen des faits et des attitudes ne répond pas à l'attente. Certes, l'histoire de nos cités fut marquée par de violentes persécutions contre les Juifs et, parfois, contre les Lombards ; les gens du peuple, acculés à la ruine, descendaient dans les rues dans l'espoir d'annuler leurs dettes, mettaient les maisons de leurs créanciers au pillage, exigeaient leur départ. Souvent ils invoquaient, bien sûr, leur désir de chasser des impurs, Juifs ou hérétiques, et ces émeutes s'accompagnaient alors de grands mouvements de piété exacerbée. Mais est-ce pécher par pure invention que de dire que, lors de ces pogroms, Juifs et Lombards, et surtout les Juifs, ont souvent trouvé refuge auprès des évêques et des abbés, derrière les murs des couvents ?

Pour un François Xavier prêchant pureté et réparation, attisant les antagonismes et les violences, que de prélats, de Dominicains compatissants et protecteurs !... N'est-ce pas, plus tard, Rome et le pape qui accueillirent les Juifs chassés d'Espagne par les édits des rois catholiques ? » (Jacques Heers, *Le Moyen Âge, une imposture*, Perrin, collection tempus, 2008, p. 313-315, 316-317.)

(2) Taylor diffère évidemment des autres apostats et de la plupart de leurs contemporains déistes et athées, qui sont enclins à estimer les juifs comme les ennemis du christianisme, étant victimes d'un autre canular, les pleurnicheries interminables selon lesquelles ils auraient été « persécutés » pendant le Moyen-Âge quand l'Église leur donna un quasi-monopole sur l'usure, la sorcellerie et le commerce international – quand ils tissèrent leurs réseaux financiers autour des rois et des nobles, et que la plupart des dirigeants étaient assistés par des médecins juifs habiles, toujours espions et potentiels bourreaux – quand les juifs exercèrent un pouvoir politique, intellectuel et économique tel que, comme Bernard S. Bachrach l'a montré dans son Early Medieval Jewish Policy in Western Europe (Université du Minnesota, 1977), sur quatre-vingt-dix-huit souverains dont il a examiné la politique en détail, quatre-vingt-huit (notamment Charlemagne) menèrent une politique pro-juive, tandis que les dix qui essayèrent de s'opposer aux étrangers dans leurs domaines furent mis en échec d'une manière ou d'une autre – quand les juifs purent habituellement compter sur la protection royale ou ecclésiastique là où leurs déprédati ons excitaient tellement la rancœur locale que cela devenait violent – (*) quand même la célèbre et tardive expulsion des juifs d'Angleterre et d'Espagne négligea ceux qui pensaient qu'il valait le coup de se faire asperger d'eau bénite – et quand l'Église elle-même fut une grande échelle avec laquelle les marranos grimpèrent vers le pouvoir et la richesse, riant entre eux de la stupidité des goyim qui imaginaient qu'un juif pouvait être transmué par quelques gouttes d'un fluide magique. (**) (Revilo Oliver, America's Decline, Appendice II)

(*) En fait, « parmi les centaines de dirigeants des diverses entités politiques considérées ici [comprenant les papes], on peut peut-être montrer que douze ont formulé et poursuivi une politique anti-juive. » (Bernard Bachrach, Early Medieval Jewish Policy in Western Europe, 1977, p. 134)

(**) À ce sujet, voir T. L., Le changement de race dans la noblesse espagnole (700-1600),
<https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2015/02/12/le-changement-racial-dans-la-noblesse-espagnole-700-1600/>, <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2017/05/30/le-changement-racial-dans-la-noblesse-espagnole-700-1600-2/>; J. B., Le Cinquième État, note 5, sous-note **,
<https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2014/10/18/le-cinquieme-etat/>.